



## Politique de la ville

La Communauté Urbaine met en place des actions pour les habitants des quartiers prioritaires dans le cadre de la politique de la ville.

La politique de la ville vise à réduire les écarts de développement au sein des villes, à restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers défavorisés et à améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

Il s'agit d'une politique publique, partenariale et territorialisée qui propose de déployer des actions spécifiquement en direction des habitants des quartiers prioritaires.

### **[Contrat de ville Quartiers 2030 \(https://www.limoges-metropole.fr/services/politique-de-la-ville-nos-missions/contrats-de-ville\)](https://www.limoges-metropole.fr/services/politique-de-la-ville-nos-missions/contrats-de-ville)**

Porté par l'Etat, Limoges Métropole et la Ville de Limoges, le contrat de ville « Quartiers 2030 » s'inscrit dans la suite de la loi Lamy du 21 février 2014 qui a délimité la géographie prioritaire sur un critère unique de pauvreté. Il constitue le cadre unique de la politique menée en direction des quartiers prioritaires et vise à améliorer les conditions de vie des habitants.

Le contrat de ville est l'espace commun de 32 partenaires pour construire des solutions et des projets ensemble, activer des partenariats au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires. Il définit pour 6 ans (2024-2030) les priorités, les objectifs et les engagements de chaque partenaire signataire.

### **[Renouvellement urbain \(https://www.limoges-metropole.fr/services/politique-de-la-ville-nos-missions/le-renouvellement-urbain\)](https://www.limoges-metropole.fr/services/politique-de-la-ville-nos-missions/le-renouvellement-urbain)**

Dans le cadre du **Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)**, (<https://www.limoges-metropole.fr/territoire-attractif/nos-grands-projets/le-renouvellement-urbain-a-limoges-metropole>) Limoges Métropole met en place des actions ciblées dans certains quartiers prioritaires.

Le projet de renouvellement urbain mené sur le territoire a pour ambition de transformer durablement les quartiers en grande difficulté.

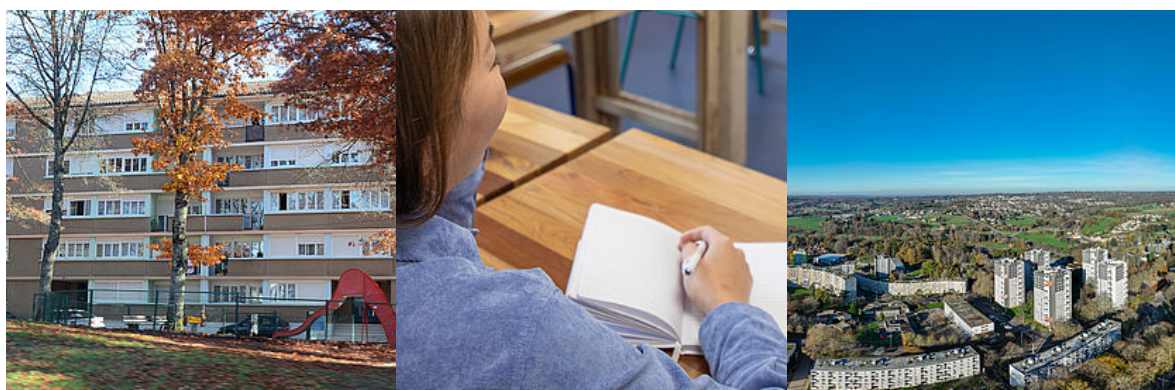
# **Cité de l'emploi (<https://www.limoges-metropole.fr/services/politique-de-la-ville-nos-missions/la-cite-de-lemploi>)**

Labellisée par l'État et co-portée par Limoges Métropole et la Préfecture de la Haute-Vienne, la Cité de l'Emploi est une démarche intégrante du contrat de ville, visant à créer une synergie et de nouvelles coopérations des acteurs de l'emploi et associatifs afin de permettre aux habitants des quartiers prioritaires d'accéder à l'emploi.

Elle constitue l'axe « développement de l'emploi et de la formation pour tous et tout au long de la vie » du contrat de ville.

La Cité de l'Emploi dispose d'un espace, situé dans la galerie marchande de Carrefour dans le quartier de Beaubreuil, regroupant plusieurs acteurs de l'emploi et de l'insertion professionnelle dans un même lieu.

## **EN SAVOIR + SUR LA POLITIQUE DE LA VILLE**



### **Contrats de ville "Quartiers 2030"**

Afin d'améliorer la vie dans les quartiers prioritaires du territoire, Limoges Métropole a élaboré un contrat de ville multipartenarial définissant...

### **La Cité de l'emploi**

Labellisée par l'État et co-portée par Limoges Métropole et la Préfecture de la Haute-Vienne, la Cité de l'Emploi est une démarche intégrante du...

### **Le renouvellement urbain**

La Communauté urbaine et ses partenaires s'engagent, au travers d'un programme de renouvellement urbain, à transformer les quartiers prioritaires...

---